

FB 08/06/18

Gel des recrutements externes

Le DRH Groupe, Jérôme Nanty, a diffusé une note interne le 7 Juin. Celle-ci, à destination de tous les formats de l'entreprise, annonce le gel de toute embauche externe.

Les raisons de ce gel sont motivées par le fait que 243 magasins du format Proximité vont fermer entre le 30 Juin et le 14 Juillet. L'entreprise s'est engagée à proposer 2 offres de reclassement à chaque salarié concerné. En conséquence, les mesures exceptionnelles suivantes seront appliquées dans chaque format :

- ☞ Aucun recrutement **externe** en CDI.
- ☞ Recrutements en CDD soumis à autorisation préalable de la DRH (sauf en cas de remplacement temporaire d'un salarié absent)
- ☞ Mobilité interne systématiquement privilégiée

Les seules exceptions à ces mesures contraintes sont :

- ☞ Recrutement de profils particuliers, dont la technicité ne peut être trouvée en interne.
- ☞ Recrutement de contrats étudiants inférieurs à 10 heures hebdomadaires.

Cette décision est certes très contraignante pour l'organisation des sites et points de vente.

Mais elle est compréhensible dans le cadre

du respect de la parole donnée lors des négociations du PSE.

Il fallait se donner toutes les chances de pouvoir reclasser un maximum de salariés victimes de la fermeture de leur magasin.

Le SNEC souhaite néanmoins que cette période de gel ne perdure dans le temps de manière excessive et que les dérogations soient étudiées avec soin.

Dans un contexte de reconquête, Carrefour ne peut se permettre le luxe de dégrader son niveau de service.